

Les entreprises à vocation socio-environnementale au sein de l'économie verte : soutenir le développement durable et la lutte contre la pauvreté sur le terrain

Analyse à l'intention des décideurs politiques d'une étude sur trois ans



SEED Initiative

promoting entrepreneurship for sustainable development

Founding Partners



iisd International
Institute for
Sustainable
Development

Institut
international du
développement
durable

L'initiative SEED est un partenariat international d'action sur le développement durable et sur l'économie verte. Fondée par le PNUE, le PNUD et l'UICN en 2002 à l'occasion du Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg, l'initiative SEED soutient, dans le monde entier, le petit entrepreneuriat innovateur et local qui se base sur un modèle d'entreprise intégrant le progrès social et environnemental. L'initiative SEED est hébergée par Adelphi Research, basé en Allemagne. Actuellement, ses partenaires comprennent le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), l'Union Européenne, les gouvernements de l'Allemagne, de l'Inde, des Pays-Bas, des Flandres, de l'Afrique du Sud, de l'Espagne, de la Grande-Bretagne et des États-Unis, ainsi que l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONU DI), l'Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), Conservation International et Hisense.

L'Institut international du développement durable (IISD) soutient le développement durable en formulant des recommandations stratégiques sur le commerce et les investissements internationaux, la politique économique, le changement climatique, les mesures et les analyses, ainsi que sur la gestion des ressources naturelles et sur le rôle déterminant des technologies de communication dans ces régions. Nous publions sur Internet des informations concernant les négociations au niveau international et partageons les connaissances acquises au fil des projets réalisés en collaboration avec nos partenaires internationaux, projets qui nous permettent d'affiner la recherche de manière toujours plus rigoureuse, de renforcer les capacités dans les pays en développement et d'améliorer le dialogue Nord-Sud. Durabilité et vie meilleure pour tous : telle est la vision de l'IISD ; sa mission est d'encourager l'innovation pour permettre aux sociétés de vivre la durabilité au jour le jour. L'IISD est une organisation caritative canadienne possédant le statut 501(c)(3) aux États-Unis. L'IISD est principalement soutenue par le gouvernement du Canada par le biais de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et la province de Manitoba. Les projets de l'institut sont financés par de nombreux organismes gouvernementaux au Canada et dans d'autres pays, par des agences des Nations-Unis, par des fondations et par le secteur privé.

International Institute for Sustainable Development
161 Portage Avenue East, 6th Floor
Winnipeg, Manitoba Canada R3B0Y4
Tél : +1 (204) 958-7700
Fax : +1 (204) 958-7710
E-mail : info@iisd.ca
Site internet : <http://www.iisd.org/>

SEED Initiative
E-mail : info@seedinit.org
Site Internet : www.seedinit.org

Le présent rapport peut être reproduit entièrement ou en partie, et sous quelque forme que ce soit, à des fins pédagogiques et de prestations de services non lucratives sans autorisation préalable de la part du détenteur des droits d'auteur, à condition que la source en soit mentionnée. Le PNUE serait reconnaissant de recevoir un exemplaire de toute publication intégrant la présente publication dans ses sources.

Clause de non responsabilité :

Les points de vue exprimés dans la présente publication reflètent l'opinion de ses auteurs et ne correspondent pas nécessairement à celle du Centre de surveillance continue de la conservation de la nature.

SEED Partners



Sommaire

1. Introduction	5
2. Points de vue actuels sur les micro, petites et moyennes entreprises (TPE/PME) et sur l'économie verte	6
2.1 Les TPE/PME et l'entrepreneuriat à vocation socio-environnementale	6
2.2 Stratégies pour une économie verte	7
2.3 Relation entre l'entrepreneuriat local et l'économie verte dans les pays en développement et les pays à revenu moyen	8
3. Recherche et consultations SEED sur les apports sociaux, environnementaux et économiques des TPE/PME	11
4. Quatorze conclusions essentielles	12
5. Pertinence des conclusions pour les décideurs politiques	19
5.1 Décideurs politiques au niveau national	19
5.2 Agences internationales, y compris les institutions financières et de développement	21
6. Observations finales	23

Acronymes

OCB	Organisation basée sur la communauté
BSE	Biens et services écologiques
UE	Union Européenne
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
SIG	Système d'information géographique
GRI	Global Reporting Initiative
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquise
TIC	Technologies de l'information et de la communication
IISD	Institut international du développement durable
PI	Propriété intellectuelle
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
LAC	Pays d'Amérique latine et des Caraïbes
MPE	Micro et petites entreprises
ONG	Organisation non gouvernementale
SMART	Spécifique, mesurable, réalisable, pertinent et limité dans le temps
TPE/PME	Micro, petite et moyenne entreprise
TBL	Triple bilan (Triple bottom line)
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
WCMC	Centre de surveillance continue de la conservation de la nature (World Conservation Monitoring Centre)

1. Introduction

L'initiative SEED est un partenariat international mené par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), et hébergé par le Centre de surveillance continue de la conservation de la nature du PNUE (UNEP-WCMC). SEED identifie et soutient les entreprises locales prometteuses qui œuvrent à l'amélioration des conditions de vie dans les pays en développement tout en gérant les ressources naturelles de manière durable.

La présente Analyse à l'intention des décideurs politiques offre un nouvel éclairage sur le rôle des micro et petites entreprises à vocation socio-environnementale en tant qu'actrices de premier plan de la construction des économies vertes. Cette analyse est conçue pour :

- faire apparaître, à la lumière de l'étude SEED sur trois ans, des études de cas et du suivi sur le terrain de plus de 1 300 entreprises sises dans les pays en développement, l'étendue de la contribution apportée par ces entreprises ainsi que les conditions favorables indispensables à leur succès ;
- intégrer, sur la base des colloques internationaux SEED de 2011 et 2012 sur l'entrepreneuriat et l'économie verte, les points de vue exprimés par les experts et les décideurs politiques nationaux et internationaux en ce qui concerne le rôle joué par les entrepreneurs dans l'évolution des changements économiques, sociaux et environnementaux ;
- mettre en avant les principaux facteurs pertinents pour les décideurs politiques nationaux et internationaux afin d'appuyer leurs efforts de renforcement et de soutien des micro et petites entreprises à vocation socio-environnementale.

Le potentiel de ces entrepreneurs à vocation socio-environnementale et les obstacles qu'ils rencontrent sont désormais largement reconnus et certains pays commencent à réagir en proposant des mesures politiques et des actions de soutien. Un long chemin reste cependant à parcourir pour garantir un effet réel et durable du travail réalisé par ces entreprises sur le terrain.

2. Points de vue actuels sur les micro, petites et moyennes entreprises (TPE/PME) et sur l'économie verte

2.1 Les TPE/PME et l'entrepreneuriat à vocation socio-environnementale

À l'échelle internationale, l'impact du secteur des micro, petite et moyenne entreprise (TPE/PME) sur la création d'emplois et sur l'économie est fondamental. Ces entreprises dynamiques contribuent au développement économique de nombreuses manières : elles transforment des idées innovantes en opportunités économiques, vivifient les réseaux sociaux et les réseaux de production, et augmentent la productivité. Des études ont montré que plus son taux de création d'entreprises de ce type est important, et plus la croissance économique d'un pays est élevée.¹

Dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement, la grande majorité des entreprises sont des TPE/PME, et en particulier des micro et petites entreprises. En guise d'exemple, environ 97 % des entreprises du Mexique et de la Thaïlande sont des micro et petites entreprises et plus de 96 % des entreprises des États-Unis comptent moins de 50 employés.² Dans la mesure où les pays en développement sont plus axés sur la production à petite échelle, le pourcentage d'emplois dans les micro et petites entreprises a tendance à être plus élevé. Des études menées dans cinq pays africains ont montré que cet entrepreneuriat à petite échelle génère un taux d'emploi deux fois plus important que celui généré par les entreprises à grande échelle et par le secteur public.³

La communauté en développement a compris que le potentiel d'inventivité et de gestion des entrepreneurs pouvait être exploité pour réduire la pauvreté dans les pays en développement. Dans l'ouvrage « Making Poor Nations Rich: Entrepreneurship and the Process of Economic Development », d'éminents universitaires développent l'idée que l'entrepreneuriat peut tout à fait constituer une réponse valable à la question de l'éradication de la pauvreté.⁴ L'auteur conclut un chapitre consacré à la théorie de l'entrepreneuriat en affirmant que « l'intégration de l'entrepreneuriat dans le cadre de la croissance économique enrichit la théorie de la croissance en montrant l'enjeu des rendements d'échelle croissants, de la diffusion des connaissances, ainsi que du rôle joué par le capital humain. Pour la théorie standard de la croissance, ces processus sont une sorte de boîte noire. Pourtant, dès qu'on les prend en compte comme partie intégrante du processus entrepreneurial, c'est l'entrepreneuriat, plutôt que les avances technologiques ou les investissements en ressources humaines en eux-mêmes, qui apparaît clairement comme étant le véritable moteur de la croissance économique (p. 73). »

L'Organisation internationale du travail (OIT), par exemple, considère que le développement des petites entreprises contribue à réduire la pauvreté, lorsqu'il crée des emplois soit par le biais de la création de nouvelles entreprises, soit par le biais de l'expansion d'entreprises existantes ; la création d'emplois garantit un revenu aux plus pauvres et permet de réduire la pauvreté dès lors que les conditions de travail et de représentation des travailleurs sont améliorées.⁵ Dans un environnement où les pauvres manquent souvent de travail, les créateurs de petites entreprises créent des emplois et génèrent des revenus non seulement pour eux-mêmes, mais également pour ceux qu'ils embauchent. Opérant dans des environnements soumis à une forte concurrence, les petites entreprises doivent offrir des biens et des services à bas prix et contribuent ainsi à maintenir le coût de la vie à un faible niveau. D'autres avantages reconnus de l'entrepreneuriat sont par exemple la réaffectation des ressources utilisées avec une faible productivité vers des utilisations à productivité plus élevée, la prise de risque, la fourniture d'une plus grande diversité de biens et de services, ainsi que la mise en place d'un environnement favorable à l'apprentissage,

¹ OECD (Organisation for Economic Cooperation and Development). 2001. *Entrepreneurship, Growth and Policy*. Paris: OECD.

² Kantis, H., Angelli, P., & Koenig, V. M. (2004). *Desarrollo emprendedor— America Latina y la experiencia internacional*. Washington, DC: Inter-American Development Bank. Simmons, E. (2004). The role of microenterprise assistance in US development policy. *Economic Perspectives*, 9(1). United States Small Business Administration (2006). *Statistics of US businesses and nonemployer statistics*. Washington, DC: United States Small Business Administration.

³ Mead, D. C., & Liedholm, C. (1998). The dynamics of micro and small enterprises in developing countries. *World Development*, 26(1), 61–74.

⁴ Powell, B. (2008). *Making Poor Nations Rich: Entrepreneurship and the Process of Economic Development*. Oakland: The Independent Institute.

⁵ Vandenberg, P. (2006) *Poverty reduction through small enterprises: Emerging consensus, unresolved issues and ILO activities*. International Labour Organisation (ILO). SEED Working Paper No. 75.

l'expérimentation, l'innovation et la compétition.⁶ Les entrepreneurs sont également considérés comme des « passeurs de savoir » qui commercialisent des innovations et canalisent les flux de savoir-faire qui, sans cela, resteraient inexploités.⁷

Néanmoins, différentes barrières continuent de gêner la libération du potentiel de l'entrepreneuriat, surtout dans les pays en développement. En particulier, la plupart des TPE/PME sont confrontées à des coûts de capital élevés et à un manque de formation et de compétences adaptées pour leur permettre de croître et d'être compétitives.⁸ D'autre part, on observe sur les marchés en développement que la relance de la croissance dépend moins de l'entrepreneuriat que des politiques gouvernementales adroitement menées afin d'attirer les capitaux privés. Une différence notable existe entre l'« entrepreneuriat de nécessité », c'est à dire la création d'une entreprise comme étant la meilleure option de survie (entrepreneur indépendant) et l'« entrepreneuriat d'opportunité », qui consiste à choisir activement de démarrer une nouvelle entreprise sur la base d'observations ayant permis de déceler la présence de certaines opportunités inexploitées. Des études ont montré que l'entrepreneuriat de nécessité n'avait aucun effet sur la croissance économique alors que l'entrepreneuriat d'opportunité avait des effets positifs significatifs.⁹ Soutenir l'entrepreneuriat d'opportunité peut donc encourager la croissance économique. De plus, l'entrepreneuriat responsabilise et émancipe. On a pu observer, par exemple, que l'encouragement de l'entrepreneuriat féminin aide à réduire les inégalités entre les sexes en termes d'investissement dans l'éducation et dans les ressources humaines, et peut amener les femmes à suivre un enseignement du second degré et à occuper des postes de direction au sein de la société.¹⁰

La notion de responsabilisation est essentielle. Par le passé, la Banque mondiale a confirmé que l'accès, la qualité et la quantité des services destinés à satisfaire les besoins humains fondamentaux, en particulier ceux qui touchent à la santé et à l'éducation, sont insuffisants pour les pauvres.¹¹ Sur le terrain, des entrepreneurs inspirés ont démontré qu'ils étaient capables d'allier leur motivation, leurs souhaits et leur ingéniosité pour créer des solutions locales qui répondent aux besoins locaux de manière plus efficace et plus efficiente que les institutions centralisées. Du fait de l'ampleur et de la complexité des défis liés au développement durable, il est essentiel d'exploiter et de promouvoir l'entrepreneuriat pour lui permettre d'obtenir ce type de résultats productifs. L'entrepreneuriat à vocation sociale crée de nouveaux modèles d'approvisionnement en produits et services destinés à satisfaire directement les besoins humains fondamentaux auxquels les institutions économiques et sociales existantes n'ont pas été en mesure de subvenir.

Tout comme l'entrepreneuriat d'affaires, l'entrepreneuriat à vocation sociale exploite les opportunités laissées vacantes par d'autres. L'entrepreneuriat d'affaires traditionnel considère la création de richesse sociale comme un sous-produit de la valeur économique créée par les entrepreneurs. À l'inverse, la création de richesse sociale est le principal objectif des entreprises à vocation sociale et la création de valeur économique est un effet secondaire qui permet de rendre l'entreprise durable et auto-suffisante.¹² La capacité d'une entreprise à vocation sociale à créer une plus-value économique est souvent difficile à estimer en termes de profits, dans la mesure où les clients locaux, même s'ils le souhaitent, ne sont toujours pas en mesure de payer le service ou produit fourni. Ces entreprises doivent développer de nouveaux modèles et stratégies d'entreprise pour gérer des ressources souvent très limitées et disparates afin de générer de la richesse sociale. Les entrepreneurs à vocation sociale doivent faire preuve de traits de caractère communs à un faible pourcentage de la population et qui se traduisent par une grande détermination à transformer la société et à la rendre meilleure.¹³ Ils doivent également être particulièrement aptes à mobiliser les ressources humaines, financières et politiques.¹⁴

⁶ Estrin, S., Meyer, K. E., and Bytchkova, M. (2006). 'Entrepreneurship in Transition Economies', in M. Casson, B. Yeung, A. Basu, and N. Wadeson (eds), *The Oxford Handbook of Entrepreneurship*. Oxford: Oxford University Press.
Sternberg, R., and Wennekers, S (2005). 'Determinants and Effects of New Business Creation Using Global Entrepreneurship Monitor Data'. *Small Business Economics* 24 (3): 193-203.

⁷ Audretsch, D. B., Keilbach, M. C., and Lehmann, E. E. (2006). *Entrepreneurship and Economic Growth*. New York: Oxford University Press.

⁸ Ardic, O. P., Mylenko, N. and Saltane, V. (2011) *Small and Medium Enterprises A Cross-Country Analysis with a New Data Set*. The World Bank (January 2011). Policy Research Working Paper No. 5538.

Kanits, H. Ishida, M. and Komori, M. (2002) *Entrepreneurship in Emerging Economies: The Creation and Development of New Firms in Latin America and East Asia*. Inter-American Development Bank (March 2002).

⁹ Acs, Z. (2006). How is entrepreneurship good for economic growth? *Innovations* 1, 97-107.

¹⁰ Chamblou, Nadereh. 2008. *The Environment for Women's Entrepreneurship in the Middle East and North Africa*. Washington, DC: The World Bank.

¹¹ The World Bank. (2003). *World development report 2004: Making services work for poor people*. Washington7 Oxford University Press.

¹² Seelos, C. and Mair, J. (2005) *Social entrepreneurship: Creating new business models to serve the poor*. *Business Horizons*. 48: 241-246.

¹³ Drayton, B. (2002). *The citizen sector: Becoming as entrepreneurial and competitive as business*. *California Management Review*, 44(3), 120-132.

¹⁴ Seelos, C. and Mair, J. (2005) *Social entrepreneurship: Creating new business models to serve the poor*. *Business Horizons*. 48: 241-246.

2.2 Stratégies pour une économie verte

Un thème prioritaire de la Conférence des Nations unies sur le développement durable de 2012 (Rio+20) est « l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté. »¹⁵ L'« économie verte » est un concept qui s'est imposé de manière évidente au cours de nombreux forums intergouvernementaux tels que l'Initiative pour une économie verte du PNUE, la Stratégie pour une croissance verte de l'OCDE et autres forums de discussion entre les dirigeants du G20. L'économie verte est considérée comme une économie dans laquelle la croissance économique et la responsabilité environnementale se renforcent mutuellement et soutiennent en commun le développement social tout en améliorant la qualité de vie et l'égalité sociale et en réduisant de manière significative la raréfaction des ressources écologiques et les risques pour l'environnement.¹⁶ Dans le cadre de sa stratégie, le PNUE dresse un tableau convaincant de la nécessité économique et sociale d'investir deux pour cent (2 %) du PIB mondial dans l'écologisation de dix secteurs essentiels de l'économie afin de réorienter le développement et de canaliser les flux de capitaux publics et privés vers une utilisation rationnelle des ressources impliquant une réduction des émissions de carbone.

Le principal objectif de la stratégie de croissance verte est de « catalyser une activité économique d'un volume au moins comparable à celui du scénario de maintien du statu quo tout en atténuant le risque croissant de crises et de chocs inhérent au modèle [socio-économique] existant (p. v). »¹⁷ Cette stratégie suggère que l'économie verte, qui propose un développement économique respectueux des ressources naturelles d'un pays, est particulièrement nécessaire dans les pays en développement, dans lesquels les services et les biens écosystémiques font partie intégrante des moyens d'existence des populations. Dans les pays en développement, le verdissement de l'agriculture, par exemple, peut réduire la pauvreté tout en préservant le capital naturel dont dépendent les plus pauvres. Plusieurs pays comme la Chine et la République de Corée, qui ont mis en route des plans de relance budgétaire ciblant l'emploi et dotés de composantes « vertes » importantes, connaissent d'ores et déjà un niveau significatif de création d'emplois.¹⁸ Les politiques visant les micro, petites et moyennes entreprises sont particulièrement prometteuses dans la mesure où ce secteur représente une part importante de l'emploi dans les pays en développement.

Le passage à une économie verte implique une évolution en termes de création d'emplois, et ce dans une mesure au moins égale à celle garantie par le maintien du statut quo, avec cependant une augmentation à court, moyen et long terme dans les secteurs de l'agriculture, la construction, la forêt et les transports largement supérieures au statut quo.¹⁹ L'économie verte recèle donc des opportunités particulièrement prometteuses pour les entreprises à vocation socio-environnementale dans les pays en développement. L'ILO a néanmoins noté que certaines dimensions sociales importantes doivent être prises en considération dans le processus de transition vers une économie verte.²⁰ Elle argumente en faveur d'une analyse des opportunités et des défis que le processus de transition implique pour le marché du travail, de l'identification des changements auxquels les entreprises et les travailleurs se verront confrontés, et de suggestions concernant les actions nécessaires pour protéger les travailleurs, leurs familles et les communautés tout au long de cette transition.

2.3 Relation entre l'entrepreneuriat local et l'économie verte dans les pays en développement et les pays à revenu moyen

Dans la mesure où les micro, petites et moyennes entreprises (TPE/PME) représentent la majeure partie des entreprises et de l'emploi à travers le monde, les stratégies d'« économie verte » et de « croissance verte » doivent nécessairement tenir compte de toutes les pratiques de ces entreprises en matière de production, de technologie et de gestion. Les TPE/PME sont responsables dans une

¹⁵ See: <http://www.unctd2012.org/rio20/index.php?menu=62>.

¹⁶ UNEP (2010) Driving a Green Economy Through Public Finance and Fiscal Policy Reform. Working Paper v. 1.0, Available at: http://www.unep.org/greeneconomy/Portals/88/documents/ger/GER_Working_Paper_Public_Finance.pdf

¹⁷ UNEP (2011) Towards a Green Economy: Pathways to Sustainable Development and Poverty Eradication – A Synthesis for Policy Makers. Available at: www.unep.org/greeneconomy.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Ibid.

²⁰ ILO (2011) Promoting Decent Work in a Green Economy. ILO Background Note to Towards a Green Economy: Pathways to Sustainable Development and Poverty Eradication. February 2011.

large mesure de la pollution et de l'utilisation des ressources (plus de 60 pour cent dans un grand nombre de pays).²¹ Leur transition vers des pratiques durables est donc fondamentale pour la mise en pratique à grande échelle d'un modèle de croissance verte.

De plus, les TPE/PME sont des moteurs essentiels de l'innovation écologique et des acteurs indispensables au sein des industries vertes naissantes.²² Les TPE/PME créatives et innovatrices de l'industrie du service comme le design, l'architecture et les solutions d'énergie renouvelable contribuent à augmenter le niveau d'innovation écologique et peuvent ainsi faciliter la transition dans un large éventail de secteurs industriels. Des opportunités existent en particulier dans les secteurs de prestations de services associés à la fabrication écologique, et les TPE/PME sont particulièrement actives sur les secteurs axés sur l'économie verte comme la production d'énergie renouvelable, les compteurs communicants, les véhicules propres, les installations éoliennes et solaires, et le développement des batteries.²³ La stimulation de l'entrepreneuriat « vert » sera particulièrement importante pour le développement d'innovations écologiques radicalement nouvelles car les jeunes entreprises sont généralement très motivées et disposent des aptitudes nécessaires pour exploiter les opportunités technologiques et commerciales souvent négligées par les entreprises établies, mettant parfois au défi les modèles d'entreprise des entreprises existantes. La stratégie de croissance verte de l'OCDE, présentée en 2011 lors de la réunion du conseil de l'OCDE au niveau des ministres, a insisté sur la nécessité de recourir à des instruments politiques diversifiés, y compris des mesures basées sur le marché qui ciblent les défaillances du marché et visent l'internalisation des externalités (p. ex. les permis échangeables), ainsi que le support aux technologies vertes et à l'innovation, en particulier là où les coûts d'entrée sont élevés.

L'ILO a noté que la transition vers une économie verte devrait entraîner une balance nette positive de l'emploi dans la mesure où la création d'emplois est susceptible de compenser les pertes d'emplois dues au processus de transformation, en remplaçant les emplois polluants et forts consommateurs de carbone. L'ILO prévoit que la balance sera largement positive dans les pays en développement dans lesquels le niveau existant d'infrastructures et d'industrialisation est faible et donc où le taux de remplacement des emplois polluants par des emplois verts est relativement faible (p. 6).²⁴ Un instrument de marché tel qu'une écotaxe, qui, comme le souligne le rapport sur l'économie verte du PNUE, encourage les activités écologiques durables par le biais de mesures économiques incitatives (p. ex. fixer un prix sur le carbone), stimulerait également le développement des entreprises et la création d'emplois à condition que le produit de cet impôt soit utilisé pour réduire les coûts du travail sous forme de contributions fiscales et de sécurité sociale.²⁵

Afin de soutenir les technologies et les innovations vertes, la stratégie de développement du secteur privé de la Banque africaine de développement met en place le SEFA, le Fonds des énergies durables pour l'Afrique, qui fournira des financements et un soutien équitable aux petits projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique. L'objectif du Fonds est de favoriser l'« exploitation du potentiel du marché des énergies propres émergentes en Afrique comme source de croissance et d'innovation pour les TPE/PME, en tant que producteurs, distributeurs, fournisseurs et consommateurs d'énergie respectueux du climat afin d'atteindre un niveau d'emploi plus élevé et d'encourager la création d'emplois compétitifs à travers l'Afrique ». ²⁶ L'Afrique connaît une volonté politique croissante de mettre en place une économie verte, qu'il s'agisse d'une stratégie nationale (comme en Éthiopie) ou d'un aspect des projets de développement (comme au Rwanda).

Certains pays de l'APEC connaissent des évolutions similaires. Dans le cadre de son effort pour encourager les activités de recherche et de développement des jeunes entreprises technologiques vertes, le gouvernement sud-coréen a promis de couvrir jusqu'à 90 % de leurs dépenses de recherche et développement, en puisant dans un budget de 3 mille milliards en 2012.²⁷ Le gouvernement a annoncé vouloir inaugurer un Centre des technologies vertes et un Prix international des technologies vertes pour stimuler l'entrée du pays dans une ère de croissance écologique. En 2012, le gouvernement coréen a dévoilé un paquet de mesures politiques visant à stimuler les activités

²¹ The World Bank. (2012) Inclusive Green Growth: The Pathway to Sustainable Development. Available at: http://siteresources.worldbank.org/EXTSDNET/Resources/Inclusive_Green_Growth_May_2012.pdf

²² OECD (2010) SMEs and Green Growth: Promoting sustainable Manufacturing and eco-innovation in small firms. OECD Working Party on SMEs and Entrepreneurship. Bologna+10 High-level Meeting on lessons from the global crisis and the way forward to job creation and growth. November 2010, Paris.

²³ IEA (2009), World Energy Outlook, IEA, Paris

²⁴ ILO (2011) Promoting Decent Work in a Green Economy. ILO Background Note to Towards a Green Economy: Pathways to Sustainable Development and Poverty Eradication. February 2011.

²⁵ ILO 2009, World of Work Report 2009: Global Jobs Crisis and Beyond.

²⁶ See: <http://www.afdb.org/en/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/sustainable-energy-fund-for-africa/>

²⁷ See: http://www.koreatimes.co.kr/www/news/nation/2012/01/116_103471.html

de jeunes start-up, soulignant la naissance de 30 000 jeunes start-up dans les industries créatives, la technologie, les connaissances et les applications informatiques.²⁸ En 2010, le gouvernement malaisien a créé un « Fonds de démarrage pour les entreprises vertes » destiné à fournir un financement initial pour la promotion et l'aide aux entrepreneurs démarrant une activité verte. En 2013, ce fonds avait déjà soutenu au total plus de mille entreprises.²⁹ L'initiative verte de la Malaisie augmente également la proportion de déductions fiscales pour les investissements de recherche et développement consacrés aux technologies vertes ; elle accorde des traitements préférentiels aux entreprises basées sur des technologies vertes qui nécessitent un support financier ; elle augmente les investissements en capital-risque dans les jeunes TPE/PME vertes et innovatrices ; elle renforce les programmes nationaux de recherche et de développement écologiques pour les TPE/PME. L'accent est mis sur les secteurs de l'énergie, de la construction de bâtiments, de la gestion de l'eau et des déchets, ainsi que sur le transport. Pour citer un exemple supplémentaire sur le continent asiatique, la Banque asiatique de développement a encouragé l'entrepreneuriat dans le secteur de la bioénergie en contribuant à l'installation de plus de 7 500 digesteurs de biogaz dans des villages chinois et en proposant des modèles potentiels d'entreprises d'agro-industrie dans la sous-région du Grand Mékong.³⁰

Malgré les opportunités qui s'ouvrent aux TPE/PME, l'ILO a constaté que la capacité des petites entreprises à s'adapter aux politiques environnementales, réglementations et mesures d'incitation des gouvernements est plus faible que celle des grandes entreprises, car elles n'ont généralement pas suffisamment accès à l'information relative aux conséquences négatives du changement climatique et à la dégradation des ressources sur leurs propres activités.³¹ Des études laissent entendre que la plupart des TPE/PME n'ont qu'une conscience très limitée de l'impact de la régulation environnementale sur leur secteur industriel et des besoins à venir en matière de nouvelles compétences vertes.³² Même lorsque ces entrepreneurs sont conscients des changements à venir, ils doivent souvent faire face à des coûts d'investissement plus élevés pour écologiser leurs activités, du fait, entre autres, d'un accès plus limité aux possibilités de financement. À l'échelle mondiale, environ 70 pour cent des TPE/PME n'a pas accès au crédit, la situation étant particulièrement critique en Asie et en Afrique.³³ Pour aider les TPE/PME, les gouvernements et les agences de développement peuvent : les sensibiliser au sujet de l'ampleur et des implications de la transition vers une économie verte et à des émissions réduites de carbone ; lutter contre les lacunes des TPE/PME en termes de compétences et de savoir relatifs aux technologies, aux pratiques et aux modèles d'entreprise écologiques ; et améliorer l'accès des TPE/PME aux marchés émergents de services et produits verts.³⁴ Les réseaux d'apprentissage, par exemple, ont joué un rôle essentiel dans le développement de l'industrie chinoise des panneaux solaires³⁵ et le programme mexicain pour une chaîne d'approvisionnement écologique³⁶ a mis en avant différentes manières de promouvoir les techniques éco-efficaces auprès des TPE/PME.

Une grande partie de la recherche économique et des stratégies d'orientation politique, cependant, se concentre soit sur la manière dont les TPE/PME traditionnelles peuvent se tourner vers de nouvelles opportunités au sein de l'industrie verte, soit sur les moyens d'écologiser leurs propres activités afin de devenir plus responsables envers l'environnement et la société. Les informations disponibles sont plus limitées en ce qui concerne les entreprises à vocation socio-environnementale qui s'investissent déjà au niveau local pour changer la situation sociale et environnementale et qui utilisent des modèles d'entreprise et d'affaires adaptés à ces objectifs.

Les sections suivantes présentent les informations rassemblées par SEED au cours des trois dernières années, complétées et appuyées par les points de vue exprimés par des experts nationaux et internationaux et des décideurs politiques à l'occasion du colloque international annuel de SEED.

²⁸ APEC (2010) APEC SME: Innovation Briefing. APEC SME Innovation Centre. December 2010. No. 10.

²⁹ Ibid.

³⁰ Owens, G. M. (2009) Analysing impacts of bioenergy expansion in China: using strategic environmental assessment. *Management of Environmental Quality: An International Journal*, 18(4): 396-412.

³¹ ILO (2011) Promoting Decent Work in a Green Economy. ILO Background Note to Towards a Green Economy: Pathways to Sustainable Development and Poverty Eradication. February 2011.

³² European Commission 2012 SMEs, Resource Efficiency and Green Markets. Flash Eurobarometer 342 – TNS Political & Social.

³³ Global Partnership for Financial Inclusion. 2011. "Report to the Leaders of the G20." G20, Cannes. Available at : http://www.mofa.go.jp/policy/economy/g20_summit/2011/pdfs/annex06.pdf.

³⁴ OECD (2010) SMEs and Green Growth: Promoting sustainable Manufacturing and eco-innovation in small firms. OECD Working Party on SMEs and Entrepreneurship. Bologna+10 High-level Meeting on lessons from the global crisis and the way forward to job creation and growth. November 2010, Paris.

³⁵ Popp, D. 2012. "The Role of Technological Change in Green Growth." Paper presented at the Green Growth Knowledge Platform inaugural conference, Mexico City, January 12-13.

³⁶ Lyon, T. P., and B. van Hoof. 2010. Evaluating Mexico's Green Supply Chains Program. Ann Arbor, MI: University of Michigan, Ross School of Business.

3. Recherche et consultations SEED sur les apports sociaux, environnementaux et économiques des TPE/PME

SEED travaille depuis 2007 en étroite collaboration avec l'Institut international du développement durable (IISD) à un programme de recherche destiné à mieux appréhender les petites entreprises à vocation socio-environnementale et à approfondir les connaissances techniques sur ce sujet. De 2009 à 2012, SEED et IISD ont réalisé une étude sur trois ans pour évaluer les performances de ces micro et petites entreprises, en gardant toujours deux questions essentielles à l'esprit :

- est-il possible d'évaluer dans quelle mesure et de quelle manière les entreprises à vocation socio-environnementale contribuent au progrès social, environnemental et économique au sein de leurs communautés ; et
- quels sont les facteurs favorables et les obstacles qui influent sur cette contribution ?

L'étude de recherche s'appuie sur l'observation de 1 300 entreprises qui ont posé leur candidature auprès de l'initiative SEED, et sur celles qui ont obtenu le prix SEED. Au cours de la troisième année, des études de cas approfondies ont été réalisées afin de tester sur le terrain les premiers résultats issus des données de l'étude et de dégager un aperçu sur la manière dont ces entreprises évoluent et grandissent sur une période de temps limitée.³⁷

SEED a également institué un colloque international annuel afin d'étudier le rôle joué par l'entrepreneuriat local de petite échelle dans l'élaboration de l'économie verte. Cet événement annuel met en relation les entrepreneurs avec d'autres entrepreneurs et avec les décideurs politiques susceptibles d'améliorer les conditions nécessaires au succès de ces entreprises. Les questions centrales de ces colloques complètent l'étude de recherche : il s'agit de savoir dans quelle mesure et de quelle manière ces entreprises, souvent constituées uniquement d'un ou deux propriétaires ou employés, contribuent à développer l'économie verte et quels sont les soutiens et conditions favorables que leurs gouvernements respectifs peuvent mettre en place pour les aider.

Sur la base de l'étude de recherche et des consultations du colloque, SEED a dégagé la série d'observations suivantes concernant les micro et petites entreprises à vocation socio-environnementale et leur apport en termes de développement durable et de lutte contre la pauvreté sur le terrain.

³⁷ Voir Creech et al, A Three Year Investigation into the Triple Bottom Line Performance of Small and Micro Social and Environmental Enterprises in Developing Countries. SEED and IISD (in press).

4. Quatorze conclusions essentielles

1. **Des passerelles entre les stratégies macroéconomiques et leur mise en pratique au niveau local sont nécessaires** : les nombreuses structures, stratégies, mesures politiques et mécanismes de mise en pratique développés pour l'économie verte doivent concilier les actions au niveau national avec ce qui est mis en œuvre par les TPE/PME sur le terrain. Il existe un clivage entre l'approche à grande échelle de la construction de l'économie verte et les actions à petite échelle des entreprises à vocation socio-environnementale.

L'économie verte peut et doit être ancrée au niveau local, dans les micro, petites et moyennes entreprises à vocation socio-environnementale. Les gouvernements ont un rôle essentiel à jouer en ce qui concerne la mise en place d'une politique énergétique propre, la création de programmes destinés à la formation et au développement du savoir-faire, le soutien au secteur de la recherche, la poursuite d'une cohérence politique et la construction de relations au niveau des institutions avec les autres gouvernements et agences internationales. Cependant, ils devraient également se pencher très attentivement sur les mesures politiques, réglementations et programmes de soutien appliqués au secteur des TPE/PME, ainsi que sur la question des subventions et impôts à effets pervers, afin de donner aux entreprises à vocation socio-environnementale toute la latitude nécessaire pour croître et prospérer, tout en œuvrant, sur le terrain, à la construction d'une économie verte.

2. **Les populations doivent être au centre des préoccupations de l'économie verte, et la lutte contre la pauvreté son principal objectif** : une économie verte doit être une démarche « en faveur des pauvres ». Lors du colloque SEED, les experts internationaux ont attiré l'attention sur le fait que les gouvernements qui mettent en place des stratégies politiques de développement de l'économie verte seront amenés à tenir compte des effets de ces mesures sur les pauvres. Les mécanismes de financement de l'économie verte devront être conçus de manière à faire profiter les pauvres d'avantages économiques et à limiter les impacts économiques négatifs. Ces considérations en faveur des pauvres devraient être appuyées par de la recherche et une meilleure coordination des aides. En particulier, des efforts doivent être faits pour définir des indicateurs de l'économie verte susceptibles de mesurer les résultats en faveur des pauvres.

Les entreprises à vocation socio-environnementale reconnues par SEED s'engagent à fournir aux pauvres des avantages économiques à l'échelle de la communauté, que ce soit de manière directe ou indirecte. Certains lauréats concentrent leurs efforts sur la création d'emplois décents dans le cadre d'activités comme l'écotourisme, le recyclage et la gestion des déchets ou l'agriculture biologique ; d'autres cherchent à améliorer la productivité au sein des communautés de diverses manières, en apportant de l'aide aux femmes par le biais d'instruments de cuisine ou d'entretien plus efficaces et plus respectueux de l'environnement, en fournissant de meilleurs éclairages domestiques, etc. Mesurer la valeur de ces contributions en termes de développement économique à l'échelon national reste cependant un défi.

3. **La contribution des entreprises à vocation socio-environnementale en termes de lutte contre la pauvreté et de développement économique n'est pas toujours mesurée à sa juste valeur** : plus de la moitié des personnes interrogées au cours des deux dernières années de l'étude SEED affirment apporter un complément aux revenus des membres de la communauté dans laquelle elles sont actives. Cette contribution au développement économique est cependant difficile à quantifier et à valider. La plupart des entreprises du groupe concerné par les études de cas sont en mesure d'évaluer le montant des revenus que l'entreprise est capable de générer au sein de la communauté. Blue Venture à Madagascar, par exemple, indique que la ferme d'aquaculture d'algues et de concombres de mer garantit respectivement à 23 familles un revenu d'environ 540 USD à chaque récolte, ce qui correspond actuellement à un total de plus de 3 000 USD par foyer participant. MicroSow, au Burkina Faso, estime que ses installations de chargement à base d'énergie solaire sont en mesure de fournir à chaque propriétaire d'une franchise un revenu régulier nettement supérieur au seuil de pauvreté de 2 USD par jour. D'autres entreprises citent des avantages économiques comme un rendement agricole plus élevé du fait d'une meilleure gestion de l'eau et une réduction des pertes post-récolte grâce à une amélioration des techniques de stockage. Dans la mesure où un grand nombre de ces entreprises se considèrent comme des entités à but non lucratif, on peut penser que les responsables de la planification économique au niveau national ignorent souvent le rôle qu'elles jouent dans la création de flux de revenus nouveaux ou améliorés au sein des

communautés. Cette question mérite certainement plus d'attention, et il convient de prendre en considération les méthodologies nécessaires pour collecter et rendre compte de ces données dans le cadre des analyses économiques nationales.

- 4. Les problèmes sociaux abordés par ces entreprises sont variés et complexes :** un bon nombre de ces entreprises a compris que les objectifs économiques et environnementaux ne peuvent être atteints que si les problèmes systémiques plus profonds, comme la pression démographique, l'illettrisme, les maladies infectieuses et la pauvreté généralisée, sont abordés. Dès lors, les défenseurs de l'environnement et les entrepreneurs deviennent de réels spécialistes de la gestion des communautés locales, des réseaux, de la formation, de la mise en place d'institutions et des moyens d'influencer la politique. En conséquence, la gamme des avantages sociaux identifiés par les entreprises s'étend de l'amélioration de l'accès à la santé et à l'éducation au renforcement de la sécurité alimentaire, en passant par la construction de la cohésion sociale au sein de la communauté, la mise en place d'institutions selon des approches participatives, l'amélioration du statut des groupes marginalisés et le développement des compétences techniques au niveau local.

L'étude souligne en particulier le rôle essentiel joué par les entreprises à vocation socio-environnementale en termes de renforcement de la résilience. Au cours de chaque année de l'étude, les entreprises se sont investies de manière significative pour renforcer les structures sociales de leurs communautés. Ces entreprises ont non seulement garanti des flux des revenus alternatifs, mais elles ont également mis en place des groupes communautaires, développé les compétences et aidé les membres des communautés à prendre conscience de leur propre valeur. L'encouragement des communautés à convenir de règles et de codes de bonnes pratiques applicables au sein de la communauté a pris de plus en plus d'importance au fil des années de l'étude SEED. Toutes ces activités sont essentielles pour renforcer la résilience, les ressources et la capacité d'adaptation aux crises majeures, telles que le changement climatique.

- 5. Ces entreprises sont des prestataires de services environnementaux de première ligne :** toutes les entreprises du groupe concerné par les études de cas placent clairement les résultats environnementaux au centre de leur activité, même si leurs manières de mesurer et de surveiller ces résultats environnementaux sont différentes. Certaines de ces entreprises sont très précisément axées sur l'évaluation de la restauration des ressources à la base, d'autres s'intéressent plutôt au potentiel de réduction des émissions de CO₂. Un certain nombre d'entre elles prend en considération les questions relatives à la santé environnementale, comme l'exposition des travailleurs aux produits chimiques et aux pesticides dans leurs secteurs économiques respectifs, même si ce type de résultats reste plus difficile à évaluer.

Un aspect intéressant du groupe concerné par les études de cas est la conscience qu'ont ces entreprises que leur mission ne s'arrête pas à l'amélioration de problèmes environnementaux spécifiques, mais qu'elles ont également un rôle à jouer en ce qui concerne l'amélioration de la politique et de la gestion environnementale au niveau local et national. Natural Justice en Afrique du Sud, Oro Verde en Colombie, Blue Ventures à Madagascar, Village Cereal Aggregation Centres au Kenya, entre autres, rendent compte de leurs efforts pour obtenir de nouveaux cadres légaux et faire avancer les réformes législatives nécessaires pour appuyer leur travail au niveau local.

L'existence d'une réglementation et d'une législation environnementale au niveau national fait en effet partie des quatre facteurs favorables identifiés dans le cadre de l'étude globale. Si les entreprises concernées par les études de cas travaillent activement à l'amélioration du cadre légal, deux tiers de l'ensemble des participants à l'étude globale ont constaté que des réglementations et lois environnementales sont en place, au moins au niveau national. L'un des principaux obstacles que rencontrent ces entreprises, cependant, est l'absence de contrôle et de mise en application de ces règles environnementales au niveau local. De ce fait, la plupart des participants interrogés pendant ces trois années se voient investis d'un lourd travail d'éducation des communautés en matière d'environnement. Il apparaît clairement que les décideurs politiques ont un rôle important à jouer pour aider ces micro et petites entreprises à sensibiliser les communautés, et que des efforts doivent être faits en matière de contrôle et de mise en application de la législation, afin d'améliorer le cadre dans lequel les TPE/PME à vocation socio-environnementale seront alors plus à même d'atteindre leurs objectifs.

- 6. L'éducation environnementale des populations n'est pas motivée uniquement par des questions de valeurs morales. Pour les TPE/PME, elle représente un enjeu économique majeur.** La demande en biens et services socio-environnementaux doit être encouragée. Faire évoluer les habitudes d'achat des consommateurs par le biais de la sensibilisation représente

un instrument indispensable pour soutenir la croissance des entreprises à vocation socio-environnementale. Les mentalités des populations doivent nécessairement changer pour que la demande en biens et services socio-environnementaux progresse.

7. L'innovation et les investissements sont des facteurs essentiels de la transition vers une économie verte. Des politiques environnementales sont nécessaires pour favoriser la recherche de nouveaux processus, le développement de la propriété intellectuelle (IP) et l'utilisation de l'IP en tant que patrimoine incitant les investissements.

Le rôle essentiel de la recherche pour les entreprises à vocation socio-environnementale qui démarrent ne doit pas être sous-estimé. Les lauréats SEED ont insisté sur l'importance, pour leur entreprise, de pouvoir s'appuyer sur des partenaires de recherche solides.

- Les instituts de recherche peuvent procurer la base scientifique nécessaire pour un produit ou service, en identifiant par exemple les composants actifs de plantes médicinales traditionnelles ou en inventant de nouveaux processus pour la production de biocarburant.
- Les instituts de recherche sont en mesure de tester et de valider les produits et services, et d'apporter ainsi à des investisseurs potentiels les preuves de la viabilité d'un produit.
- Les universités cherchent souvent des partenaires sur le terrain pour tester de nouvelles technologies et processus et créer ainsi une propriété intellectuelle susceptible d'avoir une valeur commerciale. Elles n'ont pas toujours la possibilité de commercialiser de nouveaux produits et doivent donc travailler en collaboration avec des entrepreneurs.
- Un soutien scientifique solide fourni par des partenaires de recherche et de support technique est un atout essentiel pour asseoir la crédibilité d'une entreprise et gagner la confiance des parties prenantes de la communauté.

Certains lauréat SEED ont fait breveter leurs produits. Ces brevets sont autant d'actifs qui augmentent la valeur de leur entreprise. La chaîne de valeur constituée par la recherche, le développement de la propriété intellectuelle, l'entrepreneuriat et l'investissement est une composante essentielle de l'ADN de l'économie verte. Il convient de remarquer, cependant, que les TPE/PME s'inquiètent de la protection de leurs innovations : les entrepreneurs à vocation socio-environnementale accordent beaucoup d'importance aux approches « open source » et aux réseaux d'innovation qui permettent d'identifier et de protéger les nouvelles idées et solutions grâce à des règles et des normes appliquées au sein du groupe. Malgré tout, l'accès à l'information concernant les modalités d'enregistrement des brevets peut également être souhaitable.

Près de la moitié des participants à l'étude principale s'appuient sur leurs relations avec des partenaires techniques et de recherche pour surveiller et gérer leur impact environnemental. Certains développent également leurs produits et services en étroite collaboration avec un partenaire de recherche. Il apparaît de manière particulièrement frappante qu'un accès insuffisant à ce type d'expertise fait partie des principaux obstacles à la réussite : les répercussions de ce manque sont au moins aussi graves que l'absence de financement.

L'introduction de technologies relatives aux énergies renouvelables et à la gestion de l'eau et des déchets, de même que les nouveaux processus de production dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la manufacture, sont des caractéristiques centrales de ces entreprises. Quatre-vingt pour cent des participants à l'étude ont introduit une technologie nouvelle ou un processus de production nouveau au sein de leur communauté. Les participants rapportent également que, parmi toutes les compétences développées au sein de la communauté, les compétences technologiques sont celles qui se développent le plus, juste après les compétences économiques.

8. L'économie verte demande une large palette de compétences, que ce soit dans le domaine de la gestion du secteur public, dans les affaires, ou en matière de technologie. Les représentants gouvernementaux qui ont pris part au colloque SEED ont remarqué que, même lorsque les pays connaissent des taux de chômage atteignant 25 %, les taux de postes vacants dans le secteur public sont encore plus élevés, atteignant parfois 40 %. Des « emplois verts » pourraient être de « bons postes », mais les compétences de base nécessaires pour promouvoir une économie verte sont souvent insuffisantes.

Il convient de ne pas sous-estimer la nécessité d'avoir accès à du personnel qualifié au niveau local. Le manque de savoir technologique, en particulier, représente un obstacle significatif pour obtenir des produits d'un niveau de qualité suffisant pour être concurrentiels sur le marché. Les investissements réalisés par les TPE/PME dans le développement des compétences au niveau local sont importants. L'étude SEED met en évidence que le manque de personnel qualifié au niveau local représente l'un des principaux obstacles à la réussite des TPE/PME. La plupart des participants des trois années de l'étude proposent aux membres de leur communauté des aides à la formation qui peuvent prendre des formes diverses. Au moins un tiers d'entre eux prend en charge la formation de 50 personnes ou plus. Les formations dispensées concernent tous les secteurs et toutes les compétences nécessaires, y compris la gestion des petites entreprises, les compétences techniques nécessaires aux entreprises (énergie solaire, irrigation, biogaz, stockage des récoltes, etc.), la gestion des terres et des ressources, les services d'hébergement (écotourisme), etc. Cependant, la moitié des participants de la troisième année signalent une absence totale ou partielle de personnel qualifié au sein de la communauté et dénoncent le manque de financement dédié à la formation comme principal obstacle à la réussite.

- 9. Des nouveaux modèles de création d'entreprises ou d'entités hybrides se développent et la dépendance vis-à-vis de l'assistance traditionnelle au développement fait de plus en plus place à des flux de revenus mixtes :** pendant les trois années de l'étude, un changement notable a pu être constaté dans la manière dont ces TPE/PME se caractérisent en tant qu'entités à but lucratif ou non. Au cours de la première année, nombreux étaient les participants qui hésitaient même à utiliser le terme d'« entreprise ». Leur principale source de revenu était constituée par des aides financières allouées par des fondations ou autres donateurs. La deuxième année, près des trois quarts des initiatives du groupe faisaient explicitement remarquer qu'elles se considéraient comme des organisations à but non lucratif, mais la dépendance vis-à-vis des aides financières tombait à 20 %. Parmi les participants de la dernière année, seule la moitié déclare diriger une entreprise à but non lucratif. De plus, un pourcentage plus élevé de ce dernier groupe estime diriger une entité d'un type différent de l'entreprise traditionnelle à but lucratif ou non. Un grand nombre se décrit en tant qu'entreprise « hybride » alliant la vocation sociale aux activités de conservation, et leur dépendance vis-à-vis des aides financières est la plus basse de l'étude, concernant seulement 10 % des participants.

Ces données sont confirmées par les études de cas approfondies réalisées auprès de neuf entreprises. Ce groupe fait preuve d'une grande diversité en ce qui concerne les modèles d'exploitation, depuis les entreprises enregistrées en tant qu'entité à but non lucratif à celles qui sont clairement vouées à la réalisation de bénéfices, en passant par les entreprises hybrides avec un statut d'entité à but non lucratif dans certains ressorts, mais gérant également des activités commerciales spécifiques nécessitant des investissements, une planification économique et des compétences marketing classiques. Au sein du groupe concerné par les études de cas, aucune entreprise ne dépend uniquement de subventions financières de développement allouée par les gouvernements, les agences internationales ou les fondations. Toutes ces entreprises disposent au moins de sources mixtes de revenu (généralement issues de la vente de produits et de services ou de la délivrance de licences sur des équipements ou des méthodes) et cherchent de nouveaux moyens d'obtenir des prêts, lignes de crédit et investisseurs pour développer leur activité.

Au cours de chacune des trois années de l'étude, les participants ont toujours mentionné le manque d'accès aux aides internationales ou au financement de projets comme obstacle à la réussite. Néanmoins, une tendance croissante en faveur des nouveaux modèles d'exploitation se fait clairement sentir. Chaque année, un pourcentage grandissant de participants utilise des approches commerciales comme la vente de produits et de services ou autres mécanismes de création de revenus, afin de garantir la fourniture d'avantages socio-environnementaux à leur communauté et, bien sûr, de financer leur entreprise.

- 10. Cependant, la viabilité et la survie à long terme de ces entreprises est incertaine.** La capacité de ces micro et petites entreprises à adopter des approches plus commerciales pour gérer et financer leur travail reste insuffisante. Les participants de l'étude sont moins en mesure d'exprimer des objectifs commerciaux clairs et quantifiables, mettant en cause les contraintes qui brident leur aptitude à faire survivre leur entreprise malgré les avantages socio-environnementaux fournis. 5 % seulement des participants affirment que leur financement est en place. Les défis majeurs rencontrés par la quasi totalité des participants comprennent le manque total ou partiel d'accès aux investisseurs et le manque d'accès aux aides financières dédiées à la formation en gestion commerciale.

Un aspect prometteur des résultats de la troisième année est le fait que 50 % des participants estiment qu'ils seront en mesure de vivre de leur entreprise dans les trois ans à venir. Ces entreprises cherchent également des moyens de s'assurer des prêts et lignes de crédit, mais affirment à nouveau que la difficulté d'accéder à ces services financiers est l'un des principaux obstacles à la réussite de leur entreprise. Ces préoccupations sont partagées par tous les lauréats SEED et les études de cas approfondies montrent encore plus clairement l'importance de l'accès aux investisseurs et aux prêts et lignes de crédit des institutions financières. Toutes les entreprises du groupe concerné par les études de cas poursuivent leurs activités, mais, du fait de ces obstacles, seule une minorité fait état d'une croissance se traduisant par de la création d'emplois au sein de l'entreprise. Les entités à but non lucratif, en particulier, rencontrent de réels obstacles liés au manque de cadre légal définissant l'entrepreneuriat social et permettant aux entités à but non lucratif d'accéder non seulement à des aides financières traditionnelles mais également à des prêts et investissements dédiés aux initiatives à but non lucratif.

Les études de cas offrent un éclairage supplémentaire sur ce problème en permettant de constater que les entreprises à vocation sociale qui démarrent ne remplissent pas les conditions typiquement nécessaires pour obtenir des prêts (possession d'actifs ou possibilité de prouver l'existence d'autres flux de revenus pouvant servir de sûretés pour les prêts ou crédits). D'autre part, un historique des performances opérationnelles sur quatre ou cinq ans est souvent exigé. Ce problème peut s'étendre aux autres parties prenantes de la communauté : en effet, même les TPE/PME qui ont réussi à garantir la durabilité de leur exploitation indiquent qu'elles rencontrent des difficultés permanentes pour aider leurs bénéficiaires à obtenir des crédits. Il est important de souligner que l'ensemble des 9 entreprises du groupe concerné par les études de cas affirme que le fait de remporter un prix permet d'être plus crédible vis-à-vis des personnes susceptibles d'accorder des soutiens financiers. Néanmoins, malgré une reconnaissance claire et un concept qui a fait ses preuves, ces entreprises doivent encore déployer d'importants efforts pour accéder à des revenus leur permettant de maintenir et de développer leur exploitation.

- 11. La surveillance, l'élaboration de rapports et l'apprentissage adaptatif sont des mécanismes essentiels pour la construction d'une économie verte :** les experts du colloque SEED reconnaissent l'importance d'un processus continu d'apprentissage et d'amélioration des compétences pour tous les acteurs de l'économie verte, et en particulier pour les entreprises à vocation socio-environnementale. Tous les acteurs de l'économie verte devraient éviter de travailler de manière isolée, quelle que soit la taille de leur entreprise. Pour les TPE/PME, il est cependant souvent difficile de savoir dans quelle mesure et de quelle manière elles font vraiment avancer les choses, et encore plus de partager ces considérations avec d'autres acteurs. Les entreprises à vocation socio-environnementale doivent apprendre à définir des objectifs précis en ce qui concerne les dimensions sociale, environnementale et économique de leur travail, à en effectuer le suivi, et à informer l'opinion publique sur les résultats obtenus. Tout comme les entreprises de plus large envergure, les TPE/PME doivent être ouvertes et transparentes sur leurs réalisations, aussi bien en ce qui concerne les impacts positifs qu'en ce qui concerne la réduction des impacts négatifs potentiels. Avant d'engager des investissements, les investisseurs doivent connaître l'empreinte socio-environnementale d'une entreprise. La planification et la communication de l'information selon le triple bilan (TBL) représente un outil important pour ces entreprises.

La planification selon le triple bilan, de manière simplifiée, représente la capacité des entreprises à définir des objectifs et à surveiller les progrès réalisés selon trois dimensions : sociale, environnementale et économique. Pour les micro et petites entreprises de l'étude, motivées par une réelle volonté de changer le monde, la question de définir des objectifs clairs et quantifiables concernant les différentes dimensions de leur activité peut représenter un véritable défi. Si elles ne font pas état d'une certaine transparence et de stratégies réalistes et quantifiables pour évaluer dans quelle mesure elles font vraiment avancer les choses, la plupart de ces entreprises auront de grandes difficultés à motiver leur communauté, les investisseurs, les marchés et les décideurs.

Néanmoins, les études de cas révèlent que les dirigeants d'entreprises prospères travaillent activement à affiner peu à peu ces objectifs dès qu'ils disposent du soutien nécessaire pour renforcer leurs capacités et réaliser la planification selon le triple bilan. Dans tous les cas, les objectifs sont devenus plus clairs et plus quantifiables comparé au démarrage de l'entreprise ; dans de nombreux cas, les objectifs ont été soit élargis (de manière à atteindre un plus grand nombre de personnes et à influencer dans une plus large mesure sur l'écosystème environnant), soit diversifiés (afin d'aborder un plus grand nombre de questions sociales et

environnementales). Toutes les entreprises concentrent leurs efforts sur l'apport de bénéfices sur trois dimensions (sociale, environnementale et économique) : elles poursuivent des objectifs socio-environnementaux tout en créant des moyens de subsistance et de diversification des revenus pour les dirigeants et les employés de l'entreprise et/ou pour les membres de la communauté environnante.

12. Les organisations qui souhaitent promouvoir le développement et la réussite reproductible doivent connaître les conditions nécessaires et les facteurs essentiels de réussite : quelle que soit l'entreprise, le succès dépend de certaines qualités de direction et de concentration sur les objectifs poursuivis. La plupart des participants des trois années de l'étude ont déclaré disposer d'une équipe de direction efficace et avoir des idées précises sur les bénéfices recherchés pour leur communauté. Les participants ont également mentionné que leurs partenariats et leurs réseaux étaient en bonne voie de développement. Le facteur le plus favorable pour les entreprises de l'étude SEED a été la collaboration avec des organisations bien établies au sein de la communauté, suivi de très près par le soutien apporté par les autorités locales. Cela confirme l'importance que représente, pour les TPE/PME, le travail au sein de communautés disposant d'autres organisations avec lesquelles elles peuvent collaborer, et au sein desquelles elles peuvent créer des liens, à la fois avec ces organisations et avec les autorités locales.

Les études de cas ont apporté des éclairages plus précis sur les facteurs essentiels de succès. Quels que soient leurs objectifs ou leur modèle d'exploitation, les entreprises du groupe concerné par les études de cas partagent des facteurs de réussite communs. Tous les efforts d'élaboration de cadres favorables aux entrepreneurs à vocation socio-environnementale et de mise en place de conditions optimales pour reproduire la réussite de ces entreprises socio-environnementales dans d'autres régions en développement devraient tenir compte des facteurs suivants :

- **Les produits ou services innovants doivent être adaptés aux besoins et aux compétences des communautés locales :** tous les lauréats du groupe concerné par les études de cas ont construit leur réussite sur des innovations pertinentes pour leur communauté. Il peut s'agir d'un nouveau produit, d'une nouvelle approche, d'une nouvelle application ou de l'adaptation d'une technologie ou d'un service existant : fourniture d'énergie renouvelable dans les zones non desservies par le réseau d'électricité ; amélioration des liens commerciaux vers le marché agricole grâce à la création de centres technologiques ou d'une marque de commerce ; création de produits respectueux de l'environnement ; responsabilisation des femmes par le biais du recyclage des déchets ; développement de cadres institutionnels et/ou d'activités de conservation et d'extraction durable des ressources gérées par la communauté. Il est important de signaler que l'approche ou le produit innovant en soit n'est généralement pas suffisant pour garantir la réussite : les enseignements tirés par différents lauréats montrent qu'une approche ou un produit original doit souvent être modifié pour être finalement mieux adapté aux besoins et aux compétences des communautés environnantes.
- **La recherche et le développement devraient avoir leur base au sein même de la communauté :** la recherche et le développement sont un facteur de réussite essentiel pour toutes les entreprises et sont souvent pris en charge par des institutions de recherche ou des partenaires technologiques indépendants ; les résultats sont cependant testés de manière systématique et définis plus précisément au sein des communautés et en collaboration étroite avec les membres de la communauté.
- **Les dirigeants des entreprises doivent être des meneurs et faire preuve d'un style de gestion novateur :** les qualités de leadership qui contribuent à la réussite comprennent : être visionnaire, adhérer aux principes de gestion participative, être capable de former une équipe solidaire et de motiver des partenaires.
- **L'entreprise doit disposer des compétences nécessaires pour créer des réseaux :** la capacité de s'engager dans un réseau de parties prenantes et autres, et d'exploiter ce réseau, est un facteur évident de réussite. Ces réseaux peuvent permettre d'obtenir des financements et des impulsions importantes pour la réalisation des projets, y compris la recherche et le support technique. La création d'un réseau et de partenariats solides est essentielle pour mettre en place les financements et élargir l'éventail de résultats sociaux, environnementaux et économiques. Les entreprises à vocation sociale agissant dans les

pays en développement sont souvent confrontées à des problèmes systémiques de fond (comme le manque de main d'œuvre alphabétisée et en bonne santé). Dans un tel contexte, les réseaux sont essentiels pour soutenir les micro et petites entreprises dans les domaines où les compétences leur font défaut.

- **Un engagement à long terme doit être clairement visible :** les lauréats ont attiré l'attention sur le fait que l'obtention de la confiance et de la crédibilité nécessaires demandent du temps et de la persévérance, et que la volonté de s'engager sur la durée doit apparaître clairement aux yeux de la communauté.
- **L'entreprise doit être en mesure d'exploiter ou de promouvoir une gouvernance forte pour la communauté et d'obtenir l'adhésion de la communauté :** comprendre comment travailler avec les communautés et comment gagner leur soutien ou leur adhésion sont des compétences indispensables pour faire croître une entreprise. Dans cette optique, une stratégie essentielle consiste à démarrer la mise en application du projet avec les communautés, avec les responsables qui y jouent un rôle influent, ou avec les autorités locales et les structures de gouvernance établies. La meilleure manière de gagner l'adhésion des communautés est de les sensibiliser et d'organiser des activités visant à renforcer leurs capacités.

- 13. Les partenariats entre les institutions, les secteurs et les États sont indispensables pour garantir la cohérence politique nécessaire pour soutenir les TPE/PME, et les partenariats au niveau local sont essentiels pour ce qui est de la mise en application sur le terrain.** Les mesures de politique publique sont des leviers essentiels de l'économie verte. Dans un certain nombre de pays, la mise en application de ces mesures politiques destinées à favoriser l'émergence d'une économie verte est déjà en cours. Dans la plupart des cas, cependant, les capacités de mise en place des mesures politiques à la charnière de l'environnement et de l'économie doivent être renforcées, par exemple par le biais d'une coordination interministérielle et de relations ou partenariats institutionnels entre les États.

Les participants au colloque SEED ont insisté sur le fait que la cohérence politique au niveau national est un facteur favorable essentiel de réussite pour les entreprises au niveau local. En effet, la croissance d'une petite entreprise peut être soutenue par les décisions d'un ministère et s'établir ainsi sur des marchés plus larges. Cette croissance peut cependant être ensuite compromise par les régulations et autres contrôles mis en place par un autre ministère. Les partenariats sont également importants au niveau local, même s'ils influent moins sur la politique que sur la mise en application des mesures. Les lauréats SEED en particulier, évoquent souvent la nécessité, pour leur entreprise, de disposer d'un large réseau de partenaires, qu'il s'agisse de partenaires marketing internationaux, d'ONG internationales disposant de la technologie et des compétences nécessaires, de partenaires locaux susceptibles d'apporter les composantes sociales nécessaires à leur entreprise (formation des jeunes, etc.) ou de partenaires au niveau de la communauté pour mettre en place des entreprises coopératives.

- 14. Les obstacles liés à l'inégalité des sexes doivent être détectés au sein de l'économie verte :** Les décideurs politiques devront trouver des solutions pour éliminer ce type d'obstacles au sein de l'économie verte. Les emplois créés, en particulier dans le domaine des nouvelles énergies et technologies agricoles, ne devraient pas être réservés aux hommes. Dans les anciens secteurs, les emplois ne devraient pas être supprimés de manière disproportionnée aux dépens des femmes.

L'étude SEED a mis en avant trois différences significatives entre les TPE/PME dirigées par des femmes et par des hommes.

- a. **Concernant les nouvelles technologies et pratiques de production :** un pourcentage légèrement supérieur d'entreprises dirigées par des femmes ne s'implique pas du tout dans la mise en place de nouvelles technologies et processus. De manière plus significative, alors que la moitié du total des deux groupes propose des compétences technologiques, ce pourcentage est plus faible chez les entreprises dirigées par des femmes. Si l'on considère que l'introduction de nouvelles technologies et processus est un facteur susceptible d'aider les micro et petites entreprises de développement durable à atteindre leurs objectifs, une recherche plus approfondie sur les préjugés sexistes en matière de déploiement et d'accès aux technologies est nécessaire.

- b. **Concernant l'accès à l'expertise externe** : les entreprises dirigées par des hommes et par des femmes s'appuient à part égale sur l'expertise externe procurée par des partenaires technologiques et scientifiques pour développer leur produit et s'assurer que leur entreprise n'aura pas d'impact négatif. Pour ce qui est des femmes, la moitié d'entre elles a signalé rencontrer des difficultés en ce qui concerne l'accès à cette expertise. La question de savoir comment favoriser l'accès à l'expertise pour les entreprises dirigées par des femmes exige donc la plus grande attention.

- c. **Concernant le renforcement des compétences économiques** : les entreprises dirigées par des femmes semblent avoir plus de difficultés que les entreprises dirigées par les hommes lorsqu'il s'agit de réunir tous les facteurs favorables à la réussite d'une petite entreprise : la connaissance des directives et programmes gouvernementaux relatives aux TPE/PME est plus faible au sein des entreprises dirigées par les femmes et nombreuses sont celles qui affirment ne pas disposer de tous les éléments fondamentaux comme les compétences de gestion des affaires, la planification commerciale, les stratégies marketing et l'accès au marché.

5. Pertinence des conclusions pour les décideurs politiques

Sur la base des 14 conclusions essentielles tirées des consultations et de l'étude sur trois ans, l'initiative SEED souhaite mettre en avant les points suivants.

5.1 Décideurs politiques au niveau national

1. L'économie « verte » est également une économie basée sur le savoir : les micro et petites entreprises à vocation socio-environnementale doivent avoir accès aux technologies, aux compétences, et aux partenaires technologiques et scientifiques dont elles ont besoin et les efforts faits pour commercialiser leurs innovations doivent être encouragés.

- Entreprendre une analyse détaillée des types de technologie et processus utiles aux micro et petites entreprises afin de déterminer :
 - a. si des canaux d'information et de communication relatifs aux technologies et aux processus existent au niveau national en direction des micro et petites entreprises ;
 - b. si des obstacles gênent l'importation ou le transfert des technologies que les micro et petites entreprises sont susceptibles d'utiliser au niveau local, et étudier comment ces obstacles peuvent être surmontés.
- Soutenir les efforts faits par les micro et petites entreprises pour développer les compétences au sein de leurs communautés :
 - en analysant de manière plus détaillée les lacunes en matière de compétences au niveau local et en réexaminant les programmes de développement existants destinés à renforcer les compétences locales, en particulier en ce qui concerne les technologies et processus de production nouveaux et plus respectueux de l'environnement ;
 - en créant des programmes permettant aux micro et petites entreprises d'améliorer leur propre capacité à dispenser des formations et à proposer des activités de développement des compétences sur le terrain.

2. Les politiques de soutien de la recherche et développement et de l'innovation s'adressent souvent aux industries de grande échelle. Les moyens de soutenir les besoins en recherche et développement des micro et petites entreprises doivent être étudiés.

- Réexaminer les stratégies et mesures d'incitation nationales relatives en ce qui concerne l'innovation et le soutien à la recherche et développement pour s'assurer que les micro et petites entreprises profitent des programmes nationaux.
- Étudier la meilleure manière de mettre en relation ces acteurs locaux avec les organismes d'innovation et de recherche et développement de leur pays.

3. Dans le cadre du processus de construction d'une économie verte, les ONG et les OBC doivent bénéficier de formations et autres aides et services leur permettant de développer plus de processus entrepreneuriaux, y compris en ce qui concerne le contrôle et l'élaboration de rapports sur les progrès réalisés, et le travail de communication au sujet de leur réussite. Il convient de réfléchir sur une législation et sur des réglementations susceptibles de permettre aux entités à but non lucratif de gérer des activités lucratives afin de mieux soutenir leur mission.

- L'intérêt croissant des organisations à but non lucratif pour les approches entrepreneuriales ouvre aux décideurs politiques de nouvelles opportunités pour créer des capacités de commerce et d'entrepreneuriat dans le secteur des OGN et OBC. Les bureaux nationaux d'aide au développement des petites entreprises devraient s'intéresser également aux OGN et OBC et recourir à leurs services au lieu de s'adresser uniquement au secteur des petites entreprises plus traditionnelles. Cette approche serait non seulement utile pour renforcer la durabilité financière de ces petites entités qui démarrent, mais elle permettrait également d'augmenter leur contribution au développement économique des communautés dans lesquelles elles sont actives.

4. Des mesures politiques et des mesures incitatives sont nécessaires pour stimuler et soutenir l'économie verte, y compris pour faciliter l'accès des micro et petites entreprises aux prêts, lignes de crédits et investisseurs, et plus particulièrement aux investisseurs orientés sur l'impact.

- Inviter les banques et autres institutions financières à se pencher sur de nouvelles approches pour soutenir financièrement les jeunes pousses et les entreprises en expansion à vocation socio-environnementale qui ne disposent pas toujours des actifs et sûretés nécessaires pour garantir les prêts et lignes de crédits. Le « maillon manquant » en termes de financement des TPE/PME est bien connu et représente un fardeau au moins aussi lourd pour les entreprises à vocation socio-environnementale que pour les entreprises traditionnelles. Des approches et des modèles d'un type nouveau doivent être développés pour inciter les investisseurs à surmonter leur réserve compréhensible vis-à-vis des jeunes entreprises. Les investisseurs orientés sur l'impact commencent à reconnaître les opportunités que recèle ce secteur et il convient de les encourager sur cette voie.

5. Les éventuels obstacles liés à l'inégalité des sexes qui gênent la réussite des micro et petites entreprises à vocation socio-environnementale doivent être détectés et surmontés.

- Garantir que les programmes nationaux d'aide au développement des petites entreprises atteignent bien les entreprises dirigées par des femmes, et en particulier les OGN et OBC qui commencent à adopter des pratiques entrepreneuriales. Une analyse des obstacles spécifiques aux entreprises dirigées par des femmes en ce qui concerne l'utilisation des technologies devrait également être menée. Enfin, une attention particulière devrait être portée à la mise en relation des entreprises dirigées par des femmes avec les experts scientifiques et technologiques.

6. Un environnement favorable permettant aux acteurs locaux d'atteindre leurs objectifs doit être créé en soutenant les efforts de communication environnementale au niveau local, en surveillant les conditions environnementales locales et en renforçant la législation et les réglementations environnementales.

- Étudier comment :

- aider ces micro et petites entreprises à sensibiliser la communauté au sujet de la valeur des biens et services socio-environnementaux ;
- travailler en collaboration avec ces entreprises pour identifier et surveiller les indicateurs environnementaux pertinents au niveau local ;
- rester attentif à la surveillance et à l'application de la législation afin d'améliorer les conditions dans lesquels les TPE/PME à vocation socio-environnementale pourront atteindre leurs objectifs et tirer des avantages concurrentiels de leur adéquation aux règles en vigueur.

- #### **7. La mise en place de comités nationaux, « comités sectoriels » ou associations d'entreprises à vocation socio-environnementale de premier plan doit être étudiée. Il s'agit d'offrir plus d'opportunités de dialogue ainsi que des aides à l'orientation concernant les modifications et améliorations apportées aux mesures politiques et programmes nationaux susceptibles de servir les intérêts locaux.** Cette approche pourrait aider l'entrepreneuriat à vocation socio-environnementale à obtenir des appuis, tout en générant un forum d'échanges avec les associations nationales d'entreprises « traditionnelles^o». Ces comités pourraient également mettre en place de liens avec des comités actifs dans d'autres secteurs ou régions.

- Ces entreprises font preuve d'une profonde compréhension des problèmes clés et peuvent dispenser des conseils avisés en ce qui concerne les manières les plus efficaces de respecter les objectifs nationaux au niveau des communautés.
- De tels mécanismes peuvent fournir aux TPE/PME à vocation socio-environnementale une base idéale pour créer leur propres canaux de communication destinés à informer les autres entreprises, les communautés, les investisseurs ou les décideurs politiques au sujet des succès et des problèmes rencontrés.

5.2 Agences internationales, y compris les institutions financières et de développement

1. La planification selon le triple bilan doit être intégrée dans les programmes de renforcement des capacités destinés aux micro et petites entreprises à vocation socio-environnementale.

- Pour les micro et petites entreprises, même lorsqu'il s'agit de jeunes pousses particulièrement ambitieuses et innovantes, la définition d'objectifs clairs et quantifiables reste un véritable défi. Des outils simples de planification selon le triple bilan pourraient être intégrés dans les programmes de renforcement des capacités et proposés par les institutions financières multilatérales (comme la Banque mondiale ou la Société financière internationale), les agences de développement (comme le PNUD) et les ONG internationales qui travaillent avec les micro et petites entreprises sur le terrain (comme l'UICN et le Fonds mondial pour la nature).

2. En coopération avec les institutions nationales, les efforts doivent être redoublés pour sensibiliser l'opinion publique locale sur les questions environnementales, afin de créer un environnement favorable permettant aux acteurs locaux de réaliser leurs objectifs. En particulier, il convient de coopérer avec les autorités nationales pour mettre l'accent sur la nécessité de se conformer aux exigences réglementaires.

- Les agences internationales ont également un rôle à jouer en ce qui concerne la sensibilisation de l'opinion publique et la mise à disposition d'outils de surveillance des problèmes environnementaux au niveau local afin de garantir un meilleur accueil et créer des conditions plus propices pour les micro et petites entreprises. Les agences comme le PNUE, en particulier, peuvent coopérer avec les autorités nationales et les secrétariats des AEM pour mettre l'accent sur la nécessité d'une conformité aux exigences réglementaires.

3. Une réflexion sur la manière de mettre en relation les institutions internationales de recherche et de technologie avec les entreprises locales à vocation socio-environnementale et de renforcer l'efficacité de ces partenariats est nécessaire.

- Les micro et petites entreprises estiment que les partenariats avec les experts scientifiques et technologiques sont un facteur essentiel de réussite. Une attention particulière doit donc être apportée à la manière dont les agences internationales peuvent mettre en relation ces acteurs locaux avec les organismes dédiés à l'innovation et à la recherche et développement à l'échelle internationale.

4. En collaboration avec les institutions nationales, une réflexion doit être menée afin de mieux prendre en considération, dans les analyses économiques nationales et internationales, la contribution apportée par le secteur à but non lucratif en termes d'amélioration des revenus et de développement de l'économie locale ; des programmes destinés à soutenir la durabilité financière des entreprises à vocation socio-

environnementale doivent être développés et élargis, y compris l'assistance aux organisations à but non lucratif en ce qui concerne les approches entrepreneuriales à adopter pour obtenir des bénéfices réels.

- Plus de la moitié des participants a déclaré avoir été en mesure d'augmenter les revenus de certains membres des communautés dans lesquels ils sont actifs. Cette contribution au développement économique est cependant difficile à quantifier et à valider. Dans la mesure où la plupart de ces entreprises se considèrent encore comme des entités à but non lucratif, on peut penser que les responsables de la planification économique au niveau national ignorent souvent le rôle qu'elles jouent dans la création de nouveaux flux de revenus au sein des communautés. Cette question mérite certainement plus d'attention, et il convient de prendre en considération les méthodologies nécessaires pour collecter et rendre compte de ces données dans le cadre des analyses économiques nationales.
- Ces données et ces analyses permettront de faire apparaître encore plus clairement combien il importe d'investir dans le renforcement de la viabilité financière du secteur à but non lucratif. Une approche de l'économie verte favorable aux pauvres peut s'appuyer sur la valorisation économique et sur la mise en avant des contributions apportées par les entrepreneurs locaux à la lutte contre la pauvreté au sein de leurs communautés.

5. Des mécanismes de partage de l'expérience entre les institutions nationales et les entrepreneurs, ainsi qu'un meilleur accès à l'information susceptible de soutenir la croissance de l'entrepreneuriat à vocation socio-environnementale, doivent être mis en place.

- Les efforts faits dans ce domaine peuvent contribuer à créer des passerelles entre les stratégies macroéconomiques nationales et internationales et leur mise en application au niveau local. La création de plateformes d'apprentissage mutuel permettra de renforcer la remontée d'information vers les décideurs politiques, qui pourront alors proposer des réponses plus efficaces aux besoins exprimés par les TPE/PME. Une bonne utilisation de ce type de mécanismes et plateformes de communication peut favoriser le transfert des connaissances et de l'expérience vers d'autres pays ou régions.

6. Observations finales

L'économie verte n'est pas une économie alternative mais une nouvelle approche mondiale dont l'objectif est de diversifier les opportunités de croissance économique et de lutte contre la pauvreté tout en protégeant et en restaurant les ressources naturelles de la terre. La réflexion sur l'économie verte et sa planification doivent faire partie intégrante de la manière dont le monde aborde la croissance économique en général. Un travail important doit être fait pour sensibiliser l'opinion publique à la question de l'économie verte : il ne s'agit pas d'une approche « tout ou rien » (selon laquelle tous les emplois verts seraient bons et tous les autres seraient mauvais) et elle ne devrait pas être considérée comme une marchandisation de la nature. Il s'agit plutôt d'une stratégie destinée à faciliter l'introduction, dans l'économie, de services, biens et technologies novateurs et respectueux de l'environnement.

L'étude SEED laisse peu de doute sur le fait que la plupart des entreprises appartenant à la communauté des entrepreneurs à vocation socio-environnementale transforment les modèles de développement durable sur le terrain en définissant et en poursuivant de nouveaux objectifs sociaux, environnementaux et économiques et en identifiant les nombreux bénéfices qu'ils apportent à leurs communautés. Ces entrepreneurs ont souligné que leurs besoins ne se limitent pas à l'accès à un personnel qualifié au niveau local, mais qu'ils comprennent également : l'accès aux institutions de recherche susceptibles de les aider à développer et à tester leurs produits et technologies ; l'accès à l'information ; l'accès à des conseillers et tuteurs susceptibles de les aider à augmenter la valeur de leur entreprise ; l'accès à des investisseurs orientés sur l'impact ; l'accès à des canaux de communication qui leur permettent de faire connaître leurs réalisations. Les gouvernements et les institutions nationales et internationales se doivent de créer un grand nombre d'opportunités diverses pour favoriser l'émergence de ces entreprises à vocation socio-environnementale, piliers fondamentaux de l'économie verte.